

1ER DÉCEMBRE
2025

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (2) 2025

DOSSIER DE PRESSE

LE NAUFRAGE BUDGÉTAIRE DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE



“ Ils ont cramé la caisse !
La Gironde devait être à l'avant-garde.
La voilà aux avant-postes du Titanic contre l'iceberg.
Le capitaine n'a rien vu ! ” *Sud Ouest du 18 Novembre 2025.*

JACQUES BREILLAT, PRÉSIDENT DE GIRONDE AVENIR

GROUPE GIRONDE AVENIR



Union de
la Droite et
du Centre

1ER DÉCEMBRE
2025

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (2) 2025

DOSSIER DE PRESSE



Sommaire

**L'INSINCÉRITÉ BUDGÉTAIRE
CONFIRMÉE PAR LA CRC**

P.3-4

NOS MOTIONS

POUR UNE GESTION SINCÈRE ET RESPONSABLE

P.5

CONTRE LE DÉNI DE RÉALITÉ :

LA CLAIRVOYANCE DE GIRONDE AVENIR

P.6-7

NOS 44 RECOMMANDATIONS

POUR SAUVER LE DÉPARTEMENT
DE LA GIRONDE

P.8-9

CONTACT

P.10



Union de
la Droite et
du Centre

L'INSINCÉRITÉ BUDGÉTAIRE CONFIRMÉE PAR LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES (CRC)

Le 13 octobre dernier, le Conseil départemental votait un Budget Supplémentaire en déséquilibre, avec un déficit de 73,9 M d'€, ayant pour conséquence le déclenchement de la procédure inscrite à l'article L. 1612-14 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le préfet de la Gironde a saisi la Chambre Régionale des Comptes (CRC) le 14 octobre pour un contrôle budgétaire. La CRC a adopté son avis le 14 novembre 2025.

Dans son avis, la CRC met en avant 2 éléments forts :

- **Le déficit réel, sincère et consolidé, s'élève à - 101,8 M€**, soit près de **30 M d'€** de plus que le déficit établi par la majorité en octobre.
- **L'insincérité budgétaire du Budget 2025 du Département de la Gironde est avérée** : la CRC confirme donc une réalité que Gironde Avenir a été seul à dénoncer depuis des années.

QUELQUES EXTRAITS SIGNIFICATIFS

de l'avis de la CRC :

L'INSINCÉRITÉ BUDGÉTAIRE CARACTÉRISÉE PAR LA CRC

valide les dénonciations formulées et répétées par Gironde Avenir :



Jacques BREILLAT - séance plénière du 30 juin dédiée au Compte Administratif 2024 : "Je ne peux pas croire, et je le redis, (...) que vous ne saviez pas quelle serait (...) l'ampleur du déficit sur la partie du compte administratif 2024".
"C'est donc parce que ces résultats déficitaires ont été fort opinément mis sous le tapis que le budget qui a été présenté est un budget artificiellement en équilibre"

AU NIVEAU DE LA DÉGRADATION DES FINANCES

"L'instruction de la saisine pour déséquilibre du BS du Département de la Gironde pour l'exercice 2025 a révélé une situation très dégradée" [PAGE 3 du rapport de la CRC].

SUR LA DIVERSITÉ DES ANOMALIES ET DÉRIVES CONSTATÉES

"Bon nombre d'anomalies et de dérives ont déjà pu être identifiées (...) : irrégularités dans la tenue d'une comptabilité d'engagement, multitude de donneurs d'ordre, recettes budgétisées présumées fictives, non-rattachement de charges à l'exercice cumulé année après année, graves dysfonctionnements dans le suivi des emplois budgétaires, confusions de trésorerie entre le budget principal et les budgets annexes, absence de constitution de provisions pour charge." [PAGE 4]

SUR LA CARACTÉRISATION DE L'INSINCÉRITÉ BUDGÉTAIRE

"L'analyse budgétaire des crédits budgétés au chapitre 65 révèle une insincérité budgétaire, en particulier sur la politique de protection de l'enfance et sur la politique du handicap". [PAGE 27]

Un déficit plus important que prévu, avec plusieurs causes essentielles pointées par la Chambre des Comptes :

1. DES DÉPENSES CACHÉES, RETARDÉES OU MAL ENREGISTRÉES

dont les 37,5 M€ de décalage de paiement au titre de la protection de l'enfance, non rattachés à l'année 2024 conformément aux règles.

2. DES RESTES À RÉALISER NON PRIS EN COMPTE

Des dépenses d'investissement engagées n'ont pas été reprises au budget de l'exercice 2025, pour un montant de 18 M€.

3. UNE REPRISE DES RÉSULTATS 2024 BIEN TROP TARDIVE

La reprise des résultats de l'année 2024 a été votée lors du BS 2025 le 13 octobre, bien après le vote du Compte Administratif 2024, qui a eu lieu le 30 juin.



Jacques MANGON - séance plénière du 13 octobre dédiée au BS 2025 : "Au mieux, c'est de la cavalerie et je pense que c'est l'hypothèse prioritaire (...) la cavalerie a servi à masquer l'ampleur des problèmes du Département".

"Aujourd'hui, une grave question se pose, celle de savoir s'il y a encore un pilote dans l'avion ? (...) Y'a-t-il encore un pilote dans l'avion quand par exemple on prend ce chiffre ahurissant de 37,5 M€ de factures perdues."

LA LECTURE DE L'AVIS DE LA CRC CORROBORE LES PROPOS DE GIRONDE AVENIR :



 **Le budget primitif 2025 n'était ni à l'équilibre, ni sincère, ne respectant pas les principes de discipline budgétaire qui incombent aux collectivités.**

 **L'Exécutif a volontairement pratiqué une forme de cavalerie budgétaire.**

 **Le pilotage budgétaire et plus largement la gouvernance de l'institution sont défaillantes.**

L'INSINCÉRITÉ BUDGÉTAIRE CONFIRMÉE PAR LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES (CRC)



FOCUS SUR **LE PLAN D'ECONOMIE** IMPOSÉ PAR LA **CHAMBRE RÉGIONAL DES COMPTES** AU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

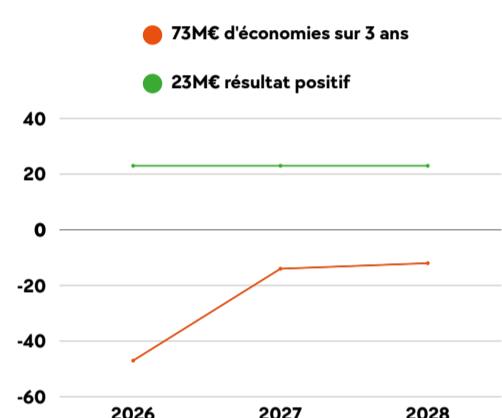
Extrait de l'avis de la Chambre Régionale des Comptes.

ARTICLE 4 : propose les mesures nécessaires au redressement budgétaire et à la sincérité de l'inscription des crédits au travers d'une proposition du budget supplémentaire rectifié pour 2025 et des mesures de redressement sur trois années (2026 à 2028). Pour rétablir la situation, la CRC impose un plan d'économies sur 3 ans, à compter de l'exercice budgétaire 2026 et jusqu'à 2028. La trajectoire d'économies de fonctionnement du Département de la Gironde attendue est la suivante :

- - 47 M€ en 2026
- - 14 M€ en 2027
- - 12 M€ en 2028 → En réalisant **73 M€ sur 3 ans**, le déficit devra être résorbé en 2028, année supposée de retour à l'équilibre, avec un résultat positif de 23 M€.



PLAN D'ÉCONOMIE SUR 3 ANS



LA FIN DE LA FUITE EN AVANT ?

À la suite du vote du Budget Supplémentaire n°2 le 1er décembre, la Chambre Régionale des Comptes (CRC) rendra son avis définitif le 15 décembre. Deux scénarios sont possibles :

SCÉNARIO 1: LA MISE SOUS TUTELLE

- Le BS n°2 ne répond pas aux exigences de la CRC
- Le Préfet rendra exécutoire le Budget et le Département sera placé sous tutelle.

SCÉNARIO 2: LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE

- Le BS n°2 est conforme aux attentes de la CRC
- Le Département passe en mode conduite accompagnée jusqu'en 2028.

Quoiqu'il advienne, l'Exécutif départemental est placé pendant 3 ans sous la **surveillance renforcée du Préfet et de la CRC**, et ne pourra plus disposer de son pouvoir budgétaire dans son entièreté. Notre groupe espère que ce soit, enfin, la fin de la fuite en avant de l'institution départementale.

LES PRINCIPALES MESURES IMPOSÉES PAR LA CRC :

- Recentrage sur les compétences obligatoires**
 - Renfort du contrôle des versements
 - Retour sur le versement des aides extra-légales
- Réduction du train de vie interne**
 - Parc de véhicules de service, frais internes, primes
- Réduction des dépenses de personnel**
 - Retour au niveau des effectifs de 2021
- Moratoire sur l'endettement**
 - Endettement figé au niveau 2025
- Gel de l'investissement**
 - Investissements limités à 100 M€/an, réservés aux dépenses de mise en sécurité des biens et des personnes et aux dépenses déjà engagées juridiquement

GIRONDE AVENIR PROPOSE SON PROPRE PLAN D'ACTIONS

44 recommandations (page 8 et 9)

opérationnelles pour permettre à l'institution de répondre aux exigences du plan d'économies de la CRC.

NOS MOTIONS POUR UNE GESTION SINCÈRE ET RESPONSABLE

Lors du Budget Supplémentaire n°2, alors que la CRC révèle un déficit réel de 101,8 M€, le groupe Gironde Avenir a présenté deux motions structurantes pour restaurer la sincérité budgétaire, la transparence et la maîtrise financière du Département.

Ces mesures visent à protéger les services essentiels, notamment la Protection de l'Enfance.

LES 2 MOTIONS



1. FAIRE LA VÉRITÉ SUR LES 37,5 M€ DE FACTURES PERDUES (PROTECTION DE L'ENFANCE)

- Création d'une commission d'information
- Plan anti-arriéré pour résorber les retards en 120 jours
- Comité facture-paiement bimensuel
- Publication mensuelle des retards et rejets

→ **Objectif** : remettre de l'ordre, protéger les associations et garantir la transparence.

2. ENCADRER LES DROITS DE MUTATION (DMTO) PAR UN DISPOSITIF DE PRUDENCE

- **Prévision 2026 volontairement prudente (-5 %)**
- **Seuils d'alerte mensuels (-3 %, -7 %, -10 %)**
- **Rapport public mensuel pour anticiper toute dérive**

→ **Objectif** : stabiliser la principale recette volatile et prévenir les coupes d'urgence.

Avec ces motions, Gironde Avenir propose une remise en ordre complète concernant :

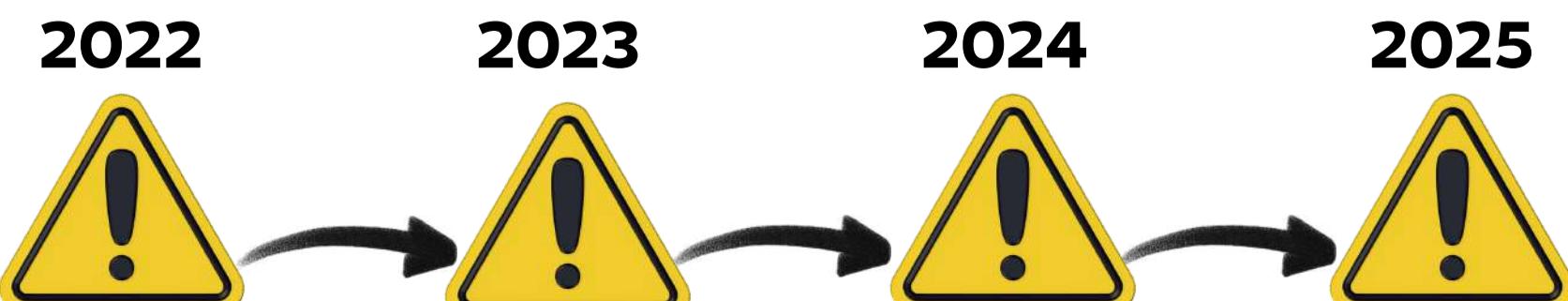
- La vérité sur les factures ASE ;
- La protection des budgets annexes contre les manipulations de la majorité PS/EELV ;
- Une gestion enfin sincère et strictement conforme aux règles comptables ;
- Un pilotage mensuel des recettes réel ;
- Fin des recettes gonflées ;
- Transparence totale vis-à-vis des élus et des citoyens.

Pour consulter nos deux **motions**
rendez-vous sur notre site www.girondeavenir.fr

CONTRE LE DÉNI DE RÉALITÉ: LA CLAIRVOYANCE DE GIRONDE AVENIR

Depuis 2022, Gironde Avenir n'a cessé d'alerter en plénière sur des risques budgétaires majeurs : dépenses volontaristes, prévisions irréalistes, manque de transparence. Ces avertissements, ignorés par la majorité, trouvent aujourd'hui une confirmation dans les dérives constatées.

<u>THÈMES</u>	<u>DATE</u>	<u>ALERTE CLAIRVOYANTE DE GIRONDE AVENIR</u>	<u>AVEUGLEMENT DE LA MAJORITÉ</u>
<u>LES FRAIS DE COMMUNICATION</u>	18 NOVEMBRE 2022	<p><u>Courrier de Jacques BREILLAT</u> pour demander un audit sur le budget communication du Conseil Départemental.</p> 	<p><u>Réponse de Jean-Luc GLEYZE en date du 30 Mars 2023</u> : " (...) nous vous informons de la dissolution de la Commission Communication (...) " Matthieu MANGIN proposera sa participation aux Présidents et Présidentes de Commissions Thématisques pour participer à certaines d'entre elles lorsqu'un sujet communication touche à une thématique en lien avec une commission pour le présenter et en débattre » .</p> <p>A notre connaissance, aucune intervention n'a eu lieu dans les 17 Commissions thématiques.</p>
<u>SATELLITES</u>	PLÉNIÈRE DU 18 NOVEMBRE 2024	<p><u>Citation de Jacques BREILLAT</u> : " Le BP devra nous donner le coût des dépenses volontaristes. C'est à dire qu'une fois qu'on a neutralisé le périmètre des compétences obligatoires de l'institution départementale, à hauteur de combien, nous ne le savons pas aujourd'hui, pèsent les politiques volontaristes ?"</p> 	<p><u>Réponse de Corinne MARTINEZ</u> : Je pense que le plus simple, ce sera peut-être de vous fournir cette liste, parce qu'autrement vous allez prendre des notes " <u>Le Groupe Gironde Avenir n'a jamais été destinataire de cette liste</u> .</p> <p>OU Un sujet qui vous est cher, ça, je pense que vous allez pouvoir apprécier sur la partie communication, je sens que vous notez, 900 000 €, je peux continuer comme ça en parlant des itinéraires jeunes, 700 000 € en parlant de maintenance sur les bâtiments, du transport des enfants, de l'allocation du RSA, etc... Je pense que cette liste est vite dégressive parce que chaque ligne, pour arriver à 12 millions d'euros, ce n'est pas l'addition de quinze lignes, ce serait hyper simple, on vous donnera un tableau. " <u>Le Groupe Gironde Avenir n'a jamais été destinataire de cette liste ou bien même d'un tableau</u> .</p>



Des alertes de Gironde Avenir réitérées depuis 2022

CONTRE LE DÉNI DE RÉALITÉ: LA CLAIRVOYANCE DE GIRONDE AVENIR

<u>THÈMES</u>	<u>DATE</u>	<u>ALERTE</u> <u>CLAIRVOYANTES DE</u> <u>GIRONDE AVENIR</u>	<u>AVEUGLEMENT DE LA</u> <u>MAJORITÉ</u>
DMTO	LORS DU CA 2024 EN JUIN 2025 : sur le manque de prévision face à l'évolution des DMTO	Citation de Jacques BREILLAT : "Je vous rappelle qu'en 2023, il y a eu un seuil de 411 millions d'€ des DMTO. Or, il y a un « décalage évident, substantiel » avec le choix d'inscrire en 2024 une prévision de 415 millions d'€, pour un montant final de 342 millions d'€. Il y a une part d'imprévision de mon point de vue sur la partie recettes », « Pourquoi avoir inscrit des recettes de DMTO en hausse sur ce BP 2024 ? », « prévoir une hausse des DMTO en 2024, c'est très étonnant »	La réponse de Corinne Martinez illustre bien une forme de déni : "Effectivement, l'année 2024 n'a pas été celle dont nous avions rêvé quand il y a un an, nous avons présenté le budget de l'année précédente (...) [MAIS] nous en sommes pas non plus (...) à un résultat qui ferait que nous serions en danger ».
	LORS BP EN MARS 2025	Citation de Jacques BREILLAT : « Je vous rappelle qu'on avait, vous aviez proposé de mémoire 415 millions d'euros sur les DMTO et on a terminé à 342, c'est ça ? 342 millions. »;....« Pourquoi avoir inscrit des recettes de DMTO en hausse sur ce BP 2024 ? », « prévoir une hausse des DMTO en 2024, c'est très étonnant »	
L'INSINCÉRITÉ	30 JUIN 2025 lors du CA 2024	Citation de Michel Dufranc : « Il y a un vrai problème juridique concernant la sincérité du document budgétaire. Je voudrais rappeler les dispositions de l'article L.1612-4 du code général des collectivités territoriales. Le principe de sincérité impose que le budget soit établi sur la base d'hypothèses réalistes fondées sur des éléments d'informations disponibles et fiables	Réponse de Corinne MARTINEZ : "oui bien sûr qu'on a pas avoué. C'est quoi ce mot? Moi, j'ai rien à avouer, j'ai à exposer des chiffres et de comment nous en sommes arrivés là..."



44

RECOMMANDATIONS POUR SAUVER LE DÉPARTEMENT DE LA GIROUNDE

DEUX ANS D'ALERTE IGNORÉES : IL EST TEMPS D'AGIR !

Depuis deux ans, Gironde Avenir alerte et propose des mesures concrètes pour rétablir l'équilibre financier du Département. Ces propositions sont restées lettre morte, malgré leur pertinence et leur caractère opérationnel. Elles portaient notamment sur des politiques volontaristes pour maîtriser les dépenses ; un bilan consolidé des dépenses de communication ; l'audit des structures satellites ; la publication de la liste des associations les plus subventionnées etc...

Face à la crise budgétaire actuelle, nous estimons indispensable de renforcer et d'étoffer ces recommandations, dans l'espoir qu'elles soient enfin entendues et mises en œuvre.



SINCÉRITÉ BUDGÉTAIRE ET SOUTENABILITÉ PLURIANNUELLE

01. Mettre en place un plan d'actions daté et public
02. Suivre publiquement l'avancement des engagements demandés par la CRC avec un tableau d'avancement mensuel expliquant chaque écart
03. Interdire les transferts du fonctionnement vers l'investissement tant que l'épargne est nulle. Protéger les services avant les grands projets
04. Incrire cette règle dans chaque rapport budgétaire



BUDGETS ANNEXES : FIABILISATION ET CLOISONNEMENT

05. Sanctuariser les budgets annexes, en interdisant les transferts d'excédents vers le budget principal (politique des « vases communicant »)
06. Réaliser un rebasage immédiat des budgets annexes sous tension (transports, énergies renouvelables, CDEF) en sécurisant provisions et engagements



DÉPENSES SOCIALES : REBASAGE, TRANSPARENCE ET RÉSORPTION DES ARRIÈRÉS

15. Mise en place d'un « Plan anti-arriéré des factures ASE »
 - Commission d'enquête pour faire la transparence sur les 37M€ de "pertes de factures"
 - Résorber en 120 jours toutes les factures en retard dans l'Aide sociale à l'enfance
16. Publier chaque mois le stock de factures, les délais de paiement et les rejets.
 - Transparence totale
17. Rebaser les crédits handicap sur les coûts réellement observés
 - Éviter la sous-budgétisation récurrente
18. Rebaser les crédits d'hébergement sur les volumes et prix réellement constatés, Sécuriser l'exécution.
19. Encadrer les revalorisations tarifaires



PILOTAGE FINANCIER ET TRANSPARENCE PROSPECTIVE

07. Produire mensuellement une prévision glissante à 12 mois, afin d'éviter les dérapages de fin d'année
08. Publier un tableau de bord trimestriel standardisé
09. Réunir chaque mois un comité de soutenabilité



RECETTES FISCALES – SÉCURISATION ET TRAÇABILITÉ DES DMTO

10. Fixer une prévision prudente de droits de mutation
11. Publier chaque mois l'écart entre les droits de mutation prévus et encaissés
12. Produire mensuellement un rapport public consolidé
13. Appliquer strictement le principe des droits notifiés
14. Interdire l'utilisation de recettes "théoriques" pour équilibrer les budgets

Pour consulter le détail de nos

44 recommandations :

www.girondeavenir.fr





SUBVENTIONS : CONDITIONNALITÉ ET PERFORMANCE

20. Conditionner les subventions aux résultats ("impact")

- Financer l'utilité réelle, pas l'habitude

21. Généraliser les conventions pluriannuelles d'objectifs

- Avec étapes, indicateurs et tranches conditionnelles

22. Publier le Top 100 des associations les plus subventionnées

- Inclure montants, critères, trésorerie, utilité observée en toute transparence

23. Réduire les subventions lorsque la trésorerie de l'association est élevée

- Aligner dotations et besoins réels

24. Produire une cartographie territoriale des subventions pour renforcer l'équité territoriale

- Etablir des règles de priorisation fondées sur les besoins sociaux, l'état des équipements et le niveau d'exécution



AUDIT DES SATELLITES DÉPARTEMENTAUX

25. Réaliser un diagnostic rapide (30 jours) des structures satellites

- Repérer les 10 entités à fort enjeu

26. Auditer ensuite les structures identifiées comme prioritaires

- Subventions d'équilibre, frais de siège, immobilisations, gouvernance



AUDIT DES POLITIQUES VOLONTARISTES

27. Auditer 10 à 15 politiques départementales à fort enjeu

- Livrables en 90 jours. Priorité aux dépenses volontaristes, au chapitre 65 et à l'Allocation personnalisée d'autonomie

28. Cadrer l'audit pour éviter les dérives

- Limiter le périmètre pour obtenir des effets rapides et lisibles



DÉPENSES DE COMMUNICATION

29. Réaliser un bilan consolidé des dépenses de communication

2023-2024 : achats média, salons, impressions, sondages.

30. Fixer un plafond annuel de dépenses de communication pour 2026

31. Supprimer les sondages non obligatoires

- Notamment ceux à caractère promotionnel

32. Dématérialiser 100 % des supports de communication par défaut

33. Créer une commission inter-groupe de transparence

34. Reconstituer la commission thématique "communication"



PATRIMOINE ET CESSIONS

35. Établir un recensement exhaustif de la réserve immobilière du Département

- Identifier les biens cessibles, coûts d'entretien, valeur potentielle.

36. Publier une liste de cessions prioritaires dès 2026

- Plan de désinvestissement sur trois ans avec estimation de valeur et risques



GESTION REALISTE DE LA MASSE SALARIALE

37. Fixer une base salariale 2026 réaliste ("niveau durable")

- Basée sur la paie moyenne des 12 derniers mois sans éléments exceptionnels

38. Publier chaque mois les effectifs réels par direction

- Comparer à la trajectoire prévue
- Des alertes précoce si la trajectoire dévie (remplacements, heures sup, etc.)
- Des arbitrages rapides (gel de postes non prioritaires, calendrier de recrutements, etc.).

39. Publier le coût moyen par agent et les promotions effectives

- Prévenir les dérapages



INVESTISSEMENT ET PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

40. Prioriser les projets d'investissement selon trois niveaux

- Prioritaire : Sécurité et obligations légales (priorité)
- Engagé : Engagements juridiques déjà signés
- Reportable : projets pouvant être reportés sans risque majeur

41. Mettre à jour un calendrier d'engagements crédible

- Assigner pour chaque opération une date réaliste de lancement et de paiement.

42. Fixer un plafond annuel d'investissement soutenable 2026-2028

43. Suivre séparément les projets financés intégralement par des tiers (État, Europe, etc.)

44. Réviser la programmation tous les trois mois

Pour consulter le détail de nos

44 recommandations :

www.girondeavenir.fr



1ER DÉCEMBRE
2025

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (2) 2025

GROUPE GIRONDE AVENIR



CONTACT PRESSE

Pour vous entretenir avec Jacques BREILLAT ou un autre élus de Gironde Avenir concernant les dossiers à l'ordre du jour du BS2 2025, merci de contacter les collaborateurs du groupe.

📞 05 56 99 57 87
✉️ girondeavenircg33@gmail.com
🌐 gironde-avenir.fr



Union de
la Droite et
du Centre